

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF189

présenté par

M. Le Gac

ARTICLE 20

ÉTAT B

Mission « Plan de relance »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.